



**SECOURS** (Emergency number) **112**

**ALLO MÉTÉO** (Weather forecast) **08 99 71 02 24**

**AVIS AUX RANDONNEURS**  
Pour tout problème rencontré,  
Contactez :  
Office de Tourisme de Monpazier  
**05 53 22 68 59**



- LÉGENDE**
- LA CARTOGRAPHIE (Map) :** quadrichromie (Four-colour)  
échelle (Scale) : 1/50 000 - 1 cm = 500 m.
- LES ITINÉRAIRES (Itineraries) :** le tracé des itinéraires est, à l'exception du GR, de la même couleur que le balisage rencontré sur le terrain.  
The route shown on the map is of the same colour as the route markers you will find on the walk (except for the GR paths)
- ① Numéro de la boucle (se reporter au répertoire des circuits)  
Number of the circular walk. (see the list of itineraries).
- \* Départ conseillé (se reporter au répertoire des circuits).  
Suggested starting point (see the list of itineraries).
- CODE COULEURS UTILISÉ SUR LA CARTE (Route marking colours) :**
- Itinéraire de liaison (Junction path).
  - Boucle de Petite Randonnée (PR) (Circular walk).
  - Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR path).

**Sur le terrain on the itinerary**

**PANNEAUTAGE ET BALISAGE**

Le mobilier de signalisation des circuits est constitué de 3 éléments complémentaires :

- 1/ Le panneau d'appel (Information Board),
- 2/ Le panneau directionnel (Direction arrow),
- 3/ Les bornes de balisage (Signposts).

**LE PANNEAU D'APPEL :**  
Chaque départ d'itinéraire est matérialisé par un panneau d'appel affichant la cartographie générale du secteur. Un point "vous êtes ici" vous indique votre position.

**LE PANNEAU DIRECTIONNEL :**  
À proximité immédiate du panneau d'appel, une flèche directionnelle en bois vous indique le sens du circuit, sa longueur ainsi que les pratiques admises sur ce circuit. Sur le parcours il est possible de trouver ce type de panneaux afin d'indiquer les différentes directions, jonctions ou liaisons.

**LES BORNES DE BALISAGE :**  
Le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour les itinéraires de liaison.

— Boucle locale (Circular walk) — Itinéraire de liaison (Junction path)

**IMPLANTATION DES BORNES :**

Balisage à une intersection où il faut aller tout droit : une balise placée du côté opposé à une bifurcation indique d'aller tout droit. (Straight on)

Balisage à un carrefour où il faut aller tout droit : une première balise avant le carrefour et une balise de rappel après indiquent d'aller tout droit. (Straight on)

Balisage à un carrefour où il faut changer de direction : la balise est en principe placée à l'angle que forme le changement de direction. La direction est indiquée sur la balise. (Follow the direction shown on the signpost)

**DIRECTION**

— Tout droit (Straight on) — Tourner à gauche (Turn left)

— Tourner à droite (Turn right)

**BALISAGE EN VIGUEUR :**

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle de Petite Randonnée (PR) (PR Path : circular walk).
- Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR Path).

**INFORMATIONS SUR LA NATURE DU SOL\* :**

- Non goudronné (Not tarmac)
- Goudronné (tarmac)
- Peut être goudronné (Possibly tarmac)

\* AVERTISSEMENT :  
Ces informations sur la nature du revêtement n'ont qu'une valeur indicative. Elles sont destinées à faciliter la lecture de la carte IGN. L'urbanisation et l'activité humaine peuvent conduire à de significatives transformations du paysage et modifier le tracé ou le revêtement des itinéraires. Ces évolutions s'engagent sous la responsabilité du C.D.T.

**Hébergements**

Pour toute information concernant les hébergements, contactez :

**OFFICE DE TOURISME DE MONPAZIER**  
24540 MONPAZIER - Place des Cornières  
Tél. : **05.53.22.68.59**  
ot.monpazier@wanadoo.fr  
www.pays-des-bastides.com



**COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE**  
24002 PERIGUEUX Cedex - 25, rue Wilson - BP 2063  
Tél. : **05 53 35 50 24**  
dordogne.perigord.tourisme@wanadoo.fr

Carte IGN Paris : 1/50 000<sup>e</sup> - 1 cm = 500 m.  
© IGN 2011 - Autorisation n° 2011133  
Extraits de cartes IGN :  
N° 1937  
ISSN / 1159 - 5914

Le Conseil Général de la Dordogne a mis en place cet itinéraire dans le cadre du **Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)**.

Le service du Tourisme et du Développement Touristique dispose d'un bureau ayant pour mission la réalisation de ces circuits et le suivi de l'itinéraire en liaison avec le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne chargé de la Promotion du PDIPR. Outre la sauvegarde des chemins ruraux, l'objectif du plan est de tisser un réseau ou maillage de cheminements entretenus et balisés.

**Conseil Général de la Dordogne**  
DORDOGNE NATURE PERIGORD  
REGION AQUITAINE

